

**GAND** ■ ARCHIVES DE L'ÉTAT



**Gand**



## ■ Archives de l'État



### **La nécessité d'un nouveau bâtiment**

Les Archives de l'État à Gand étaient hébergées depuis 1904 dans le « Geraard de Duivelsteen », un bâtiment historique situé dans le centre de la ville.

Toutefois, comme l'espace d'archives disponible était très limité (7 km linéaires) et les salles de lecture trop exiguës, près de 18 km linéaires d'archives des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles de la province, des cours et tribunaux, des prisons, etc. ont dû être entreposés à Beveren.

De plus, le bâtiment ne répondait plus aux exigences qualitatives actuelles en matière de service au public et ne satisfaisait pas aux normes relatives à la climatisation et à la protection contre le cambriolage et le vol.

Enfin, le Geraard de Duivelsteen étant un bâtiment protégé, il était impossible de l'adapter ou de l'agrandir.

Pour toutes ces raisons, il était nécessaire de trouver une nouvelle infrastructure, de préférence dans le centre de la ville. Le nouveau bâtiment devait disposer d'un espace de stockage de 40 km linéaires d'archives et de dépôts spécifiques.

Différentes options ont fait l'objet d'une étude approfondie et c'est finalement un terrain situé Bagattenstraat qui a été choisi.



# Le lieu

Les nouvelles Archives de l'État situées Bagattenstraat 43 se trouvent près de la Faculté de Philosophie et Lettres et de la Tour de la Bibliothèque universitaire de Gand. De nombreuses autres archives et bibliothèques sont à proximité.

La proximité des transports publics est un atout pour les visiteurs qui viennent faire des recherches dans les Archives de l'État.

# Un partenariat public-privé fructueux

Le 7 juin 2011, la Régie des Bâtiments a conclu un marché de promotion avec la S.A. Kairos chargée du projet, de la construction et de la mise à disposition du bâtiment des Archives de l'État. Pour réaliser le projet, l'État belge a vendu au promoteur immobilier le terrain situé à la Bagattenstraat.

Le permis de bâtir a été délivré en janvier 2012 tandis que le permis environnemental a été accordé en février 2012. En mars de la même année, débutait la démolition de l'ancien garage situé sur le terrain, suivie d'une étude archéologique et d'une dépollution du sol. En juin 2012, les travaux ont officiellement été lancés pour s'achever à la fin de l'été 2014. Entre-temps, la S.A. Ethias a racheté le projet du promoteur immobilier devenant ainsi l'investisseur final.

Début 2015, les Archives de l'État ont commencé le déménagement. Près de 7,2 km linéaires d'archives, des cartothèques, 440 m linéaires de bibliothèque et le mobilier du Geraard de Duivelsteen ont été déménagés. En outre, 18 km linéaires d'archives, des armoires d'archives et 1 km linéaire de bibliothèque ont été transférés de Beveren dans le nouveau bâtiment.

La Régie des Bâtiments loue le bâtiment des Archives de l'État pour une durée de 25 ans, avec une option d'achat à la fin du bail.

# Architecture

Le bâtiment est un projet des bureaux d'architecte Robbrecht & Daem (conception) et Arch & Teco (exécution).

## Volumétrie et intégration urbaine

Depuis la Bagattenstraat, les Archives de l'État se présentent comme un volume indépendant en forme de bloc. La hauteur du bâtiment est intégrée dans le paysage urbain. À l'angle, le bâtiment est haut de trois étages alors que le volume arrière est en contrebas, s'intégrant ainsi harmonieusement aux constructions.

L'entrée surélevée fait fonction de socle du nouveau bâtiment. Le rez-de-chaussée est entièrement réalisé en verre le long des quatre façades. Son ouverture sur les ruelles étroites environnantes permet aux voisins d'avoir une vue sur le fonctionnement des Archives de l'État.

À l'arrière du bâtiment (Rozendaalken / Jeruzalemstraat), on retrouve un petit square orné de quelques arbres et de bancs où le personnel des Archives de l'État et les personnes moins valides peuvent laisser leur voiture ou vélo pendant les heures de bureau. Ce square crée une ouverture dans la zone d'habitation dense située à l'arrière.

## Extérieur

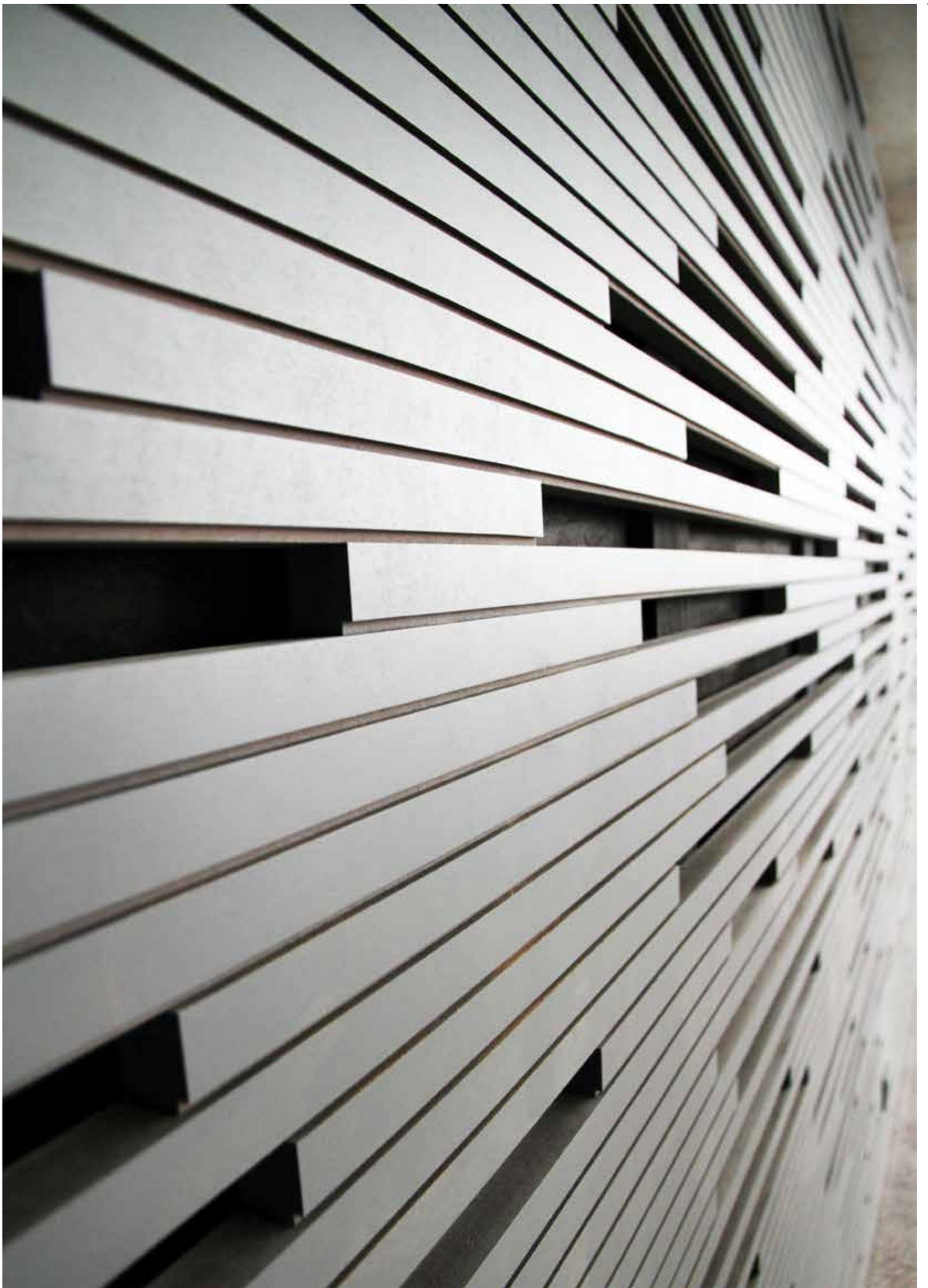
L'utilisation de matériaux durables donne un caractère intemporel au bâtiment. Le jeu entre brique, bois, verre et métal accentue le caractère contemporain du bâtiment.

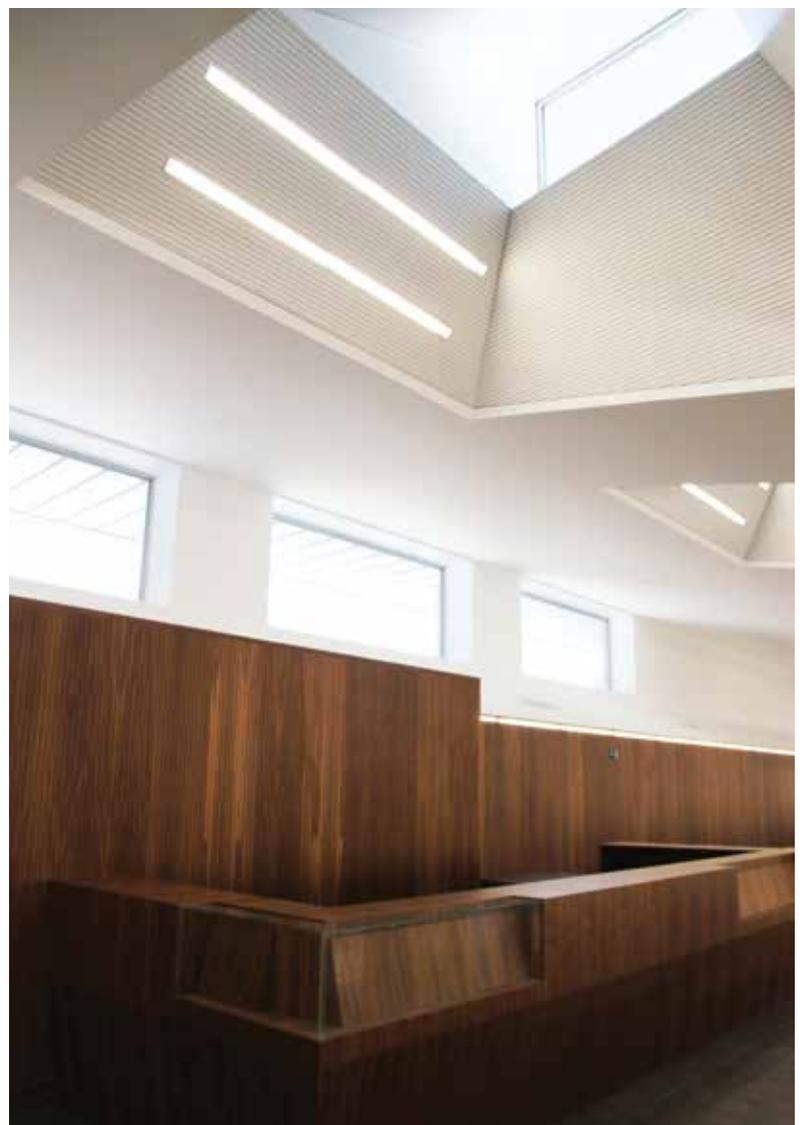
Contrairement aux anciennes Archives de l'État (Geraard de Duivelsteen), le nouveau bâtiment est lumineux et ouvert. Les archives sont certes encore entreposées dans des espaces fermés mais les espaces de travail et les espaces publics sont ouverts.

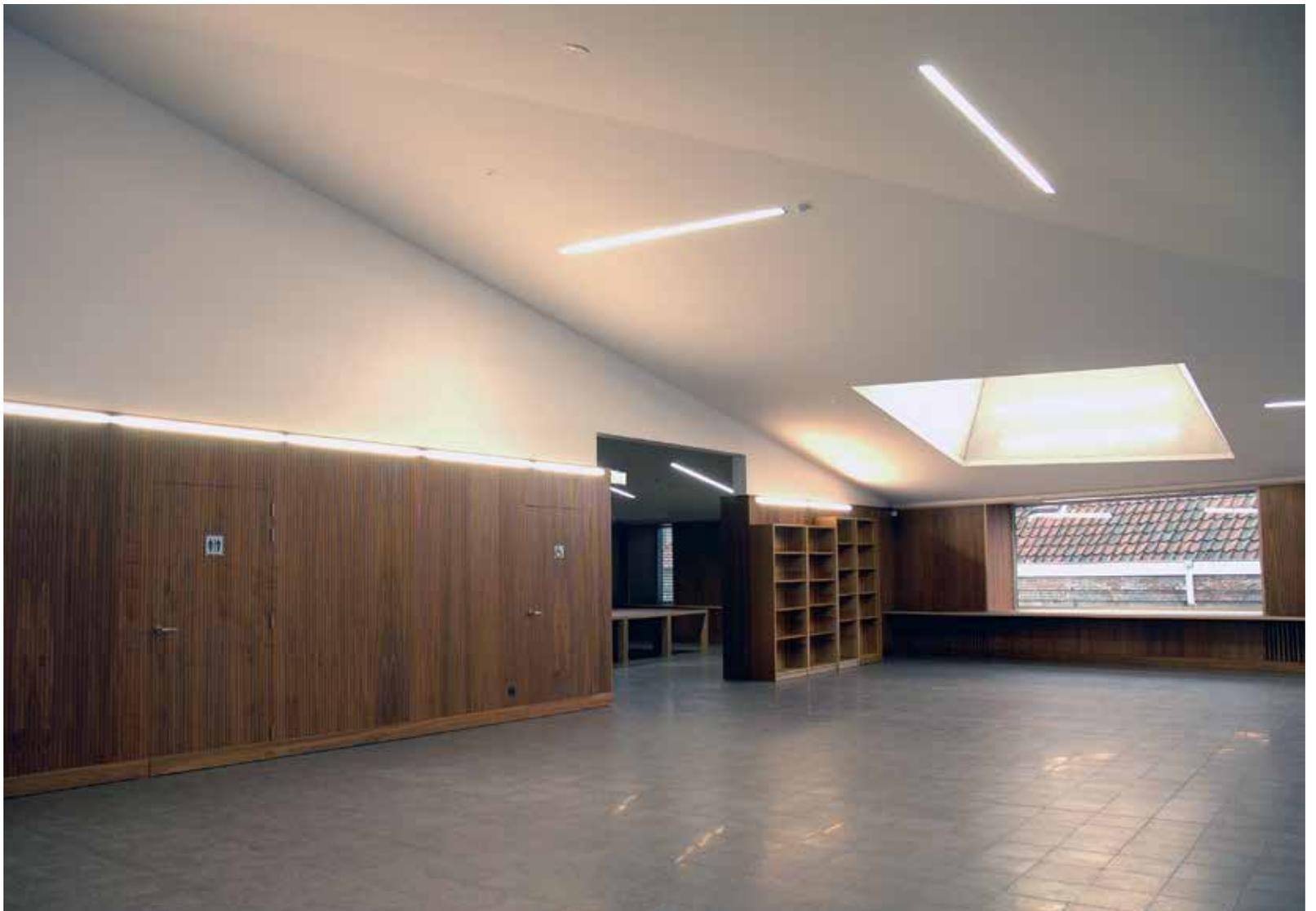
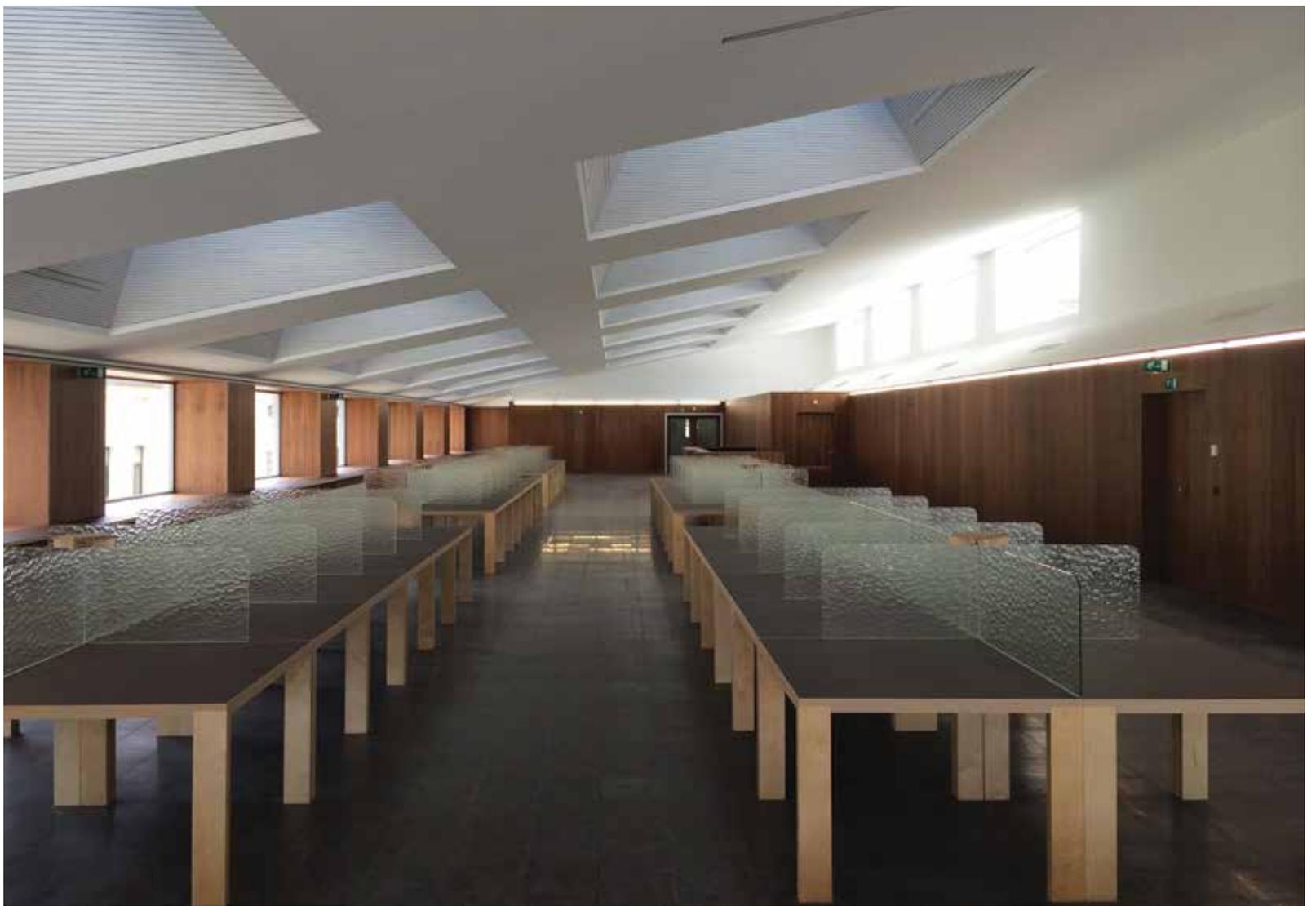
Les façades sont en briques couvertes d'un émail blanc structuré donnant une certaine légèreté au bâtiment. La finition émaillée donne un effet luminescent à la lumière du soleil.

Les étagères en béton posées contre la façade rappellent l'objectif des Archives de l'État, à savoir la conservation et la mise à disposition d'archives. Ces étagères et le jeu d'ombres qu'elles projettent sur le bâtiment apportent à celui-ci un aspect ludique en générant des impressions changeantes tout au long de la journée selon la position du soleil.

Le toit et les dix-sept coupes lumineuses situées au-dessus de la salle de lecture sont revêtus d'une couche de protection en zinc de couleur blanche. Sur les coupes, qui ne laissent passer qu'une lumière tamisée dans les salles de lecture, des panneaux solaires sont posés en direction du sud.







## Intérieur

Malgré l'impression de fraîcheur donnée par ses façades à nuances blanches, le bâtiment dégage à l'intérieur un sentiment de sécurité. Grâce à sa finition en bois foncé de teinte chaude, la salle de lecture offre des espaces de travail intimes.

Les lambris acoustiques en bois de teinte chaude se développent dans les différents espaces publics comme dans la salle polyvalente où les parois sont recouvertes d'un lattis acoustique à lignes horizontales.

Comme pour la salle de lecture, une grande attention est portée à la finition qualitative des différents espaces de travail destinés au personnel. Des dalles de granito foncé recouvrent le sol de la salle de lecture et de la salle polyvalente. Les différents espaces destinés au personnel sont pourvus d'un sol technique rehaussé recouvert de dalles de tapis de qualité supérieure.

## Accès et circulation

L'accès au bâtiment se fait par la Bagattenstraat, que ce soit pour l'utilisateur, le visiteur ou le livreur. Les cyclistes peuvent laisser leur vélo dans un abri spacieux prévu à cet effet.

L'utilisateur et le visiteur (moins valide) pénètrent dans le bâtiment par une légère pente inclinée qui s'enroule comme une « promenade architecturale » autour de la salle polyvalente.

Arrivé dans un espace central, le visiteur est ensuite guidé vers la salle de lecture, le vestiaire, la salle polyvalente ou l'un des collaborateurs. Le personnel emprunte également le même chemin pour se rendre à son lieu de travail.

Les dépôts, les espaces de traitement et les espaces publics sont reliés entre eux de manière efficace pour le personnel. Les zones de circulation du personnel et des visiteurs sont complètement séparées. La position centrale des espaces de traitement, des espaces administratifs et de la salle de lecture – entourés au-dessus et en dessous par les dépôts – et la position centrale des voies de circulation expliquent les courtes distances à parcourir et, par conséquent, le fonctionnement efficace.

Les livraisons se font par la Bagattenstraat où une zone couverte de chargement et de déchargement est prévue. Cette zone est directement reliée aux principales voies de circulation verticales et horizontales ainsi qu'aux espaces de traitement où les archives sont triées, emballées et inventoriées. Pour le traitement des archives, deux ateliers d'une capacité de stockage d'environ 700 m sont disponibles.

## La salle de lecture

Les visiteurs peuvent accéder à une salle de lecture spacieuse pouvant accueillir environ 124 lecteurs. La salle de lecture se trouve au dernier étage et est baignée de lumière naturelle. Les dix-sept coupoles lumineuses sont orientées au nord et répandent une lumière qui n'endommage pas les archives.

Les grandes fenêtres situées sur le côté du bâtiment sont réalisées en verre recouvert d'un coating résistant aux UV. La salle est équipée

de tables confortables munies d'une cloison de séparation en verre offrant aux visiteurs l'intimité nécessaire lorsqu'ils consultent des archives. Les parois de la salle de lecture sont achevées à l'aide d'un matériau absorbant les bruits. Pour le confort des visiteurs, un espace séparé est prévu pour manger.

Le détail des finitions est exceptionnel. Les portes vers les sanitaires et les lances d'incendie sont ainsi parfaitement intégrées dans les parois et sont réalisées dans le même matériau que le revêtement mural en bois.





## La salle polyvalente

La salle polyvalente se trouve à l'entrée du bâtiment et est partiellement en dessous du niveau de la rue. La salle peut accueillir 50 personnes et peut être utilisée pour organiser des workshops, des cours et des réunions. Les parois sont revêtues d'un lambris acoustique en bois et sont constituées en partie de verre transparent et structuré. La salle est pourvue d'équipements sanitaires séparés et d'une kitchenette.

## L'espace d'archives

Le bâtiment dispose d'un espace de stockage de 42 km linéaires d'archives ; capacité qui peut être encore augmentée d'environ 4 km. Les 2/3 environ de cette capacité se trouvent en sous-sol. Près de 10 km linéaires d'archives peuvent être conservés dans la tour du bâtiment.

Les espaces d'archives sont équipés d'armoires d'archives mobiles (compactus) à commande électronique. Grâce à cet équipement, l'espace disponible est utilisé de façon optimale tandis que la capacité de stockage peut être presque doublée.

Les archives sont conservées dans des espaces dont la température constante est de 18 degrés Celsius et l'humidité relative de l'air de 55 %. Le matériel photo et vidéo est entreposé dans un espace séparé dans des conditions climatiques adaptées.

## Construction durable et consommation énergétique

Le climat intérieur des dépôts est réglé tant de manière passive qu'active. Les parois de ces dépôts sont très épaisses afin d'obtenir une inertie thermique importante. Les fluctuations minimales de chaleur ou d'humidité sont ainsi aisément tempérées.

De plus, l'enveloppe du bâtiment est très bien isolée thermiquement : le bâtiment a un niveau K maximal (niveau d'isolation) de K17, ce qui est nettement inférieur à la norme légale de K45.

Alliée à l'isolation intérieure, l'isolation extérieure du bâtiment assure une excellente protection des dépôts face aux nombreuses fluctuations climatiques. C'est pourquoi aucune fenêtre n'est prévue dans ces dépôts. Ces mesures passives sont complétées par une installation climatique all-air performante pour pouvoir répondre aux exigences climatiques strictes.

Dans les espaces destinés au personnel et au public, les fenêtres sont munies d'un vitrage pare-soleil efficace. Les sols en béton du bâtiment refroidissent la nuit et, comme il n'y a pas de faux plafond, cette fraîcheur peut lentement se dégager en journée, ce qui réduit la demande en air conditionné. L'éclairage économique est commandé par détection de mouvement et capteurs de lumière du jour.

Les eaux pluviales du toit sont recueillies et réutilisées dans les toilettes.

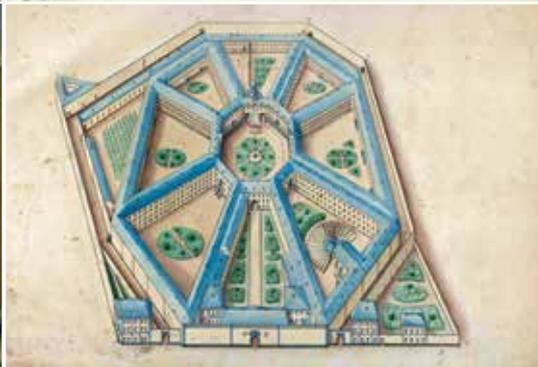
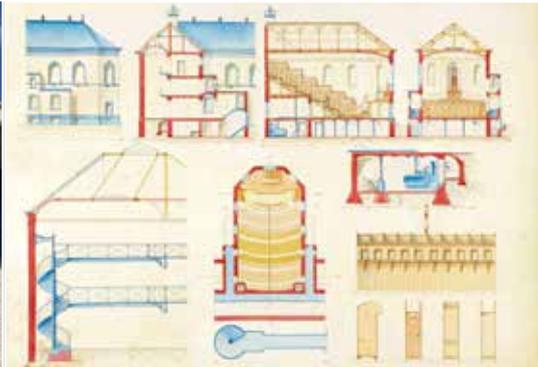
Des panneaux solaires photovoltaïques d'une pente de 25° sont installés sur les lucarnes inclinées situées au-dessus de la salle de lecture. Ceux-ci sont orientés au sud pour obtenir un bon rendement.

Grâce à une excellente isolation thermique et à une étanchéité à l'air élevée, le tout associé à une production énergétique efficace, à une ventilation et à un éclairage économiques, les Archives de l'État doivent pouvoir obtenir un niveau E (consommation énergétique) de E55.





der Meijlen van D  
200. treden vanden gemeijn  
gaenders ontvragt, van daer g  
et welke aente sien is off se  
Adam, en Evae, de beelden  
n zijn linker hand leijt regt  
voet, de Hagels van de ringe



# Les missions des Archives de l'État à Gand

Les Archives de l'État à Gand sont l'un des services décentralisés des Archives de l'État en Belgique, un établissement scientifique qui fait partie du Service public fédéral de Programmation Politique scientifique.

## Acquisition et conservation des archives

Les Archives de l'État acquièrent et conservent (après tri) les archives de plus de 30 ans des cours et tribunaux, des administrations publiques et des notaires, ainsi que du secteur privé et des particuliers (entreprises, hommes politiques, associations et sociétés, notaires, familles...) qui ont joué un rôle important dans la vie sociale du pays. Elles veillent à ce que les archives publiques soient transférées suivant les normes archivistiques.

Les Archives de l'État à Gand acquièrent et conservent les archives ancrées à un moment ou à un autre sur le sol de l'actuelle province de Flandre orientale.

Pour pouvoir conserver de manière permanente des documents d'archives uniques, ceux-ci doivent être entreposés dans des espaces aménagés spécifiquement à cet effet qui répondent à des normes très sévères en matière de température, hygrométrie et protection contre l'eau et le feu. La gestion intellectuelle de cet énorme volume d'archives est réalisée via un système automatisé de gestion des archives.

## Classement et inventoriage

Afin de permettre au public d'accéder plus facilement aux archives, le personnel scientifique rédige des listes d'archives, des inventaires, des guides, etc. publiés en format papier mais également de plus en plus en ligne. Cela doit permettre aux chercheurs de trouver les informations précises qu'ils recherchent dans un délai raisonnable.

## Mise à disposition des archives

L'une des missions principales des Archives de l'État est de mettre des archives à la disposition du public, que ce soit dans les salles de lecture ou en ligne.

Dans la salle de lecture, des étudiants, des chercheurs, des généalogistes, des plaignants, des géomètres... peuvent consulter des documents originaux ou examiner des copies de ces documents sur microfilm ou support numérique. La salle de lecture numérique,

qui peut être consultée dans chaque salle de lecture des Archives de l'État, est reliée aux bases de données centralisées des Archives de l'État et contient donc des données de tout le pays.

En principe, tous les documents sont librement consultables dans nos salles de lecture. Certaines restrictions s'appliquent parfois en raison de la législation sur la protection de la vie privée ou de l'état matériel du document.

## Conseil en gestion archivistique

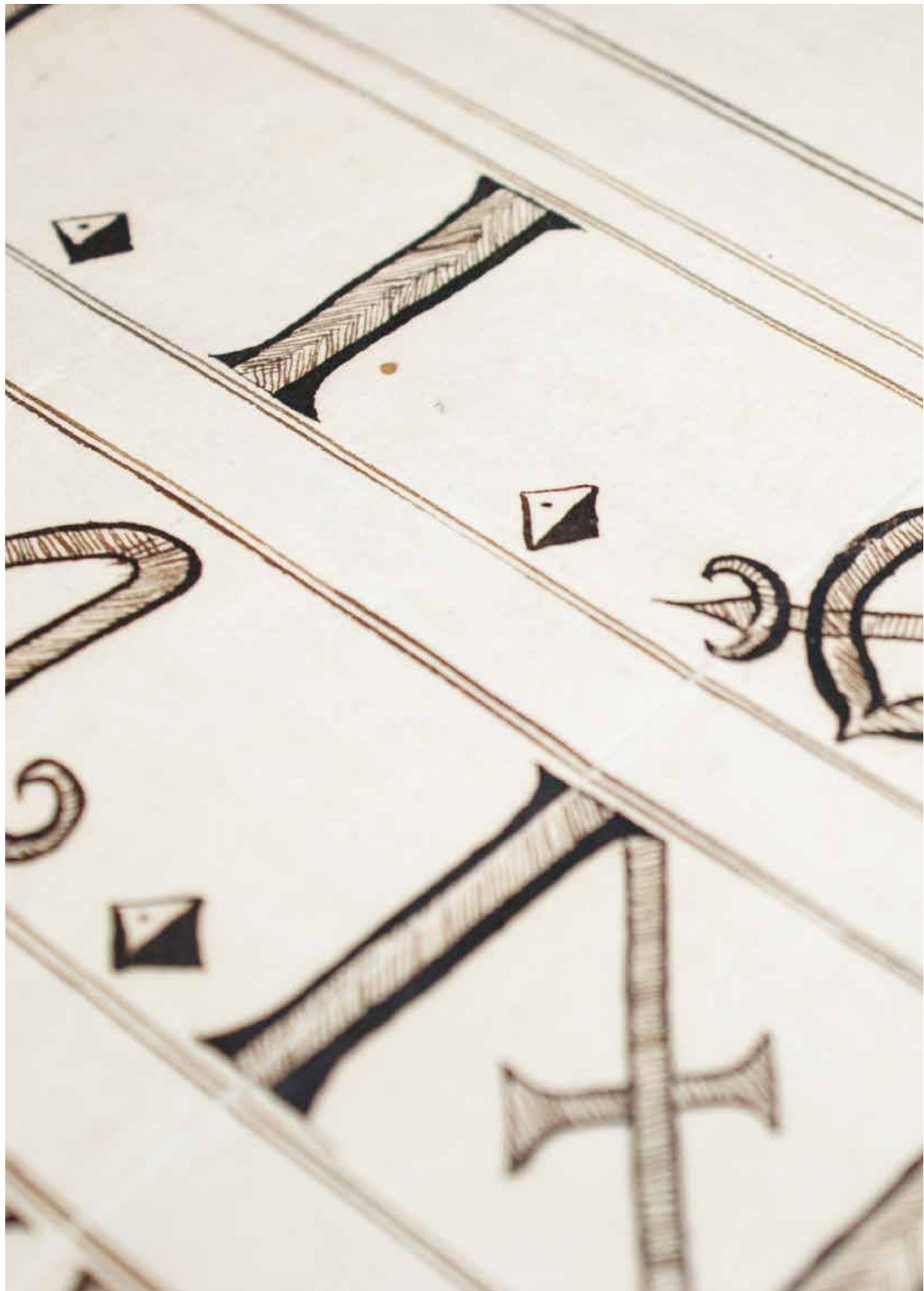
Les Archives de l'État veillent à la bonne gestion des archives des services publics. À cet effet, les Archives de l'État publient des directives et des recommandations, effectuent des visites de contrôle, assurent des formations pour les fonctionnaires et donnent des conseils pour la gestion matérielle et intellectuelle des archives. La section « Surveillance et Avis » coordonne ces activités et est chargée de la surveillance des services centraux des institutions fédérales (SPF et SPP). Les dépôts des Archives de l'État dans les provinces, dont ceux de Gand, sont chargés de la surveillance archivistique des services extérieurs des administrations fédérales, des cours et tribunaux, et des institutions régionales et locales.

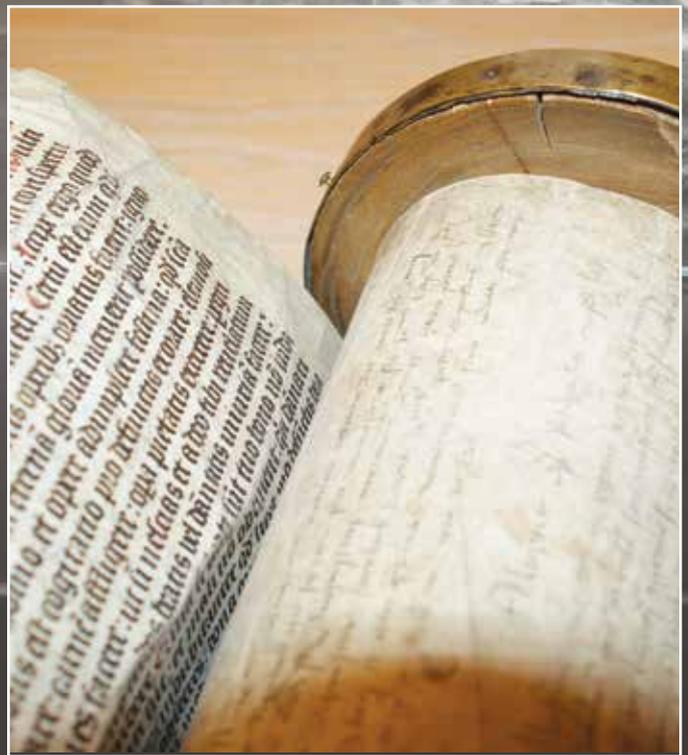
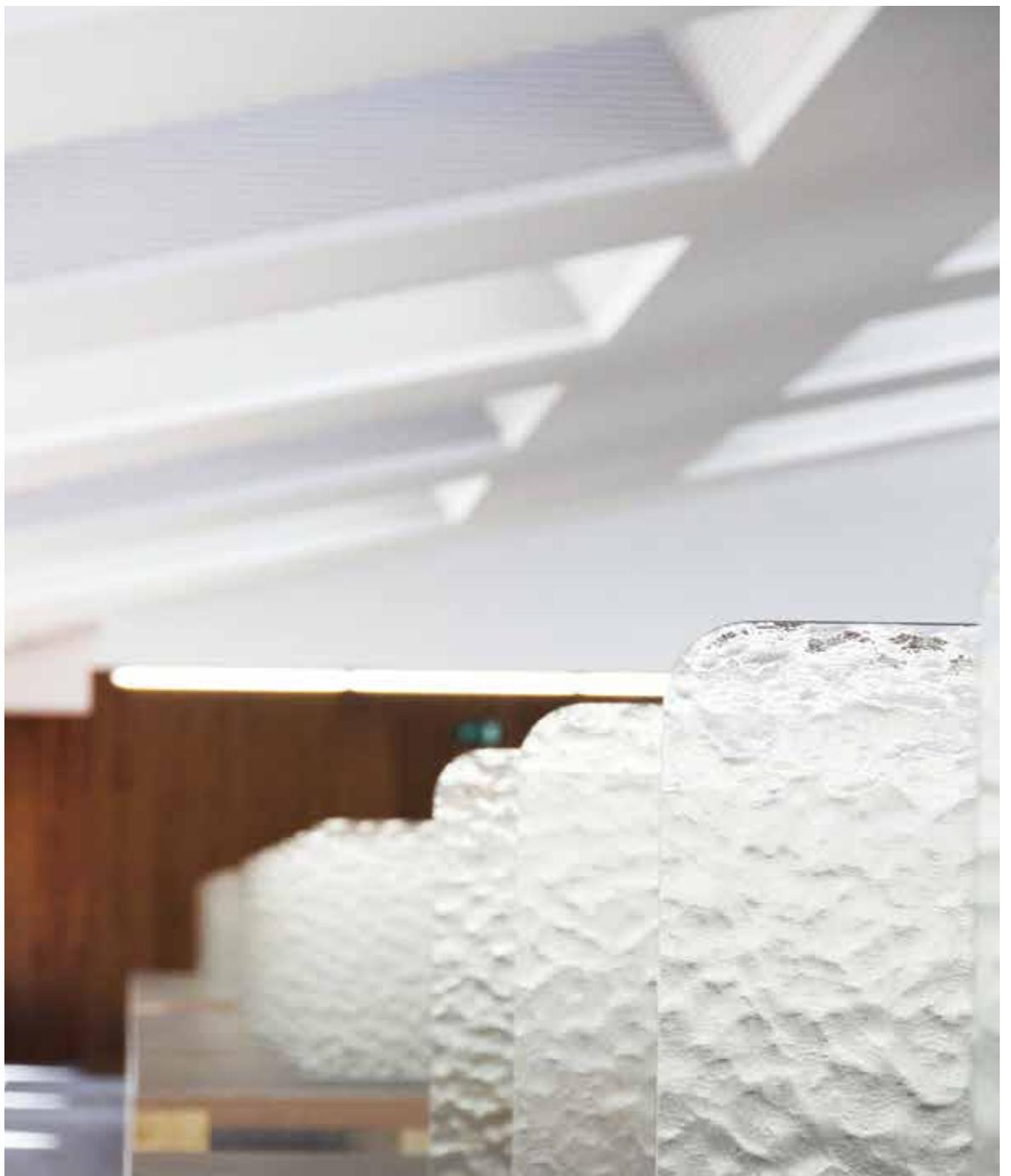
## Les Archives de l'État à Gand...

- conservent actuellement 29 km linéaires d'archives ;
- ont une capacité totale de stockage de 40 km linéaires ;
- comptent 1500 m linéaires de publications de bibliothèque historique et administrative ;
- gèrent près de 2600 blocs d'archives codés uniques ;
- conservent des archives du 9<sup>e</sup> au 21<sup>e</sup> siècle ;
- disposent d'une salle de lecture de 124 places assises ;
- disposent d'une salle de séminaire d'une capacité de 50 places.
- emploient 10 membres du personnel et peuvent compter sur des bénévoles.

### Plus d'informations

[www.arch.be](http://www.arch.be)  
[www.facebook.com/rijksarchie](https://www.facebook.com/rijksarchie)





## FICHE TECHNIQUE

### Archives de l'État

Bagattenstraat 43  
9000 Gand  
Tél. : +32 (0)9 265 76 70  
rijksarchief.gent@arch.be

### Heures d'ouverture à partir du 5 mai 2015 :

Du mardi au vendredi : de 9h à 16h30.  
Le premier samedi du mois : de 9h à 12h30 et de 13h à 16h.

**Maître d'ouvrage :** Régie des Bâtiments

**Promoteur :** S.A. Kairoos / S.A. Landsbeeck

**Propriétaire :** S.A. Ethias

**Entrepreneur :** S.A. Interbuild

**Architectes :** Robbrecht & Daem architecten (conception) et Arch.& Teco

Architecture (exécution)

**Locataire :** Régie des Bâtiments

**Occupant final :** Archives de l'État

**Superficie :** 9 526 m<sup>2</sup> (brut)

**Durée des travaux :** 2012-2014

**Loyer annuel de base :** 1,1 million EUR

**Bail :** 25 ans

## La Régie des Bâtiments

### L'expert immobilier de l'Etat belge

La Régie des Bâtiments assure un environnement de travail de qualité aux agents fédéraux et œuvre à la préservation du patrimoine architectural fédéral.

Intégrité, professionnalisme, sentiment d'appartenance, esprit d'équipe et responsabilisation sont ses valeurs principales.

Son portefeuille de près de 7,5 millions m<sup>2</sup> est composé d'environ 1 217 bâtiments qui sont soit propriétés de l'Etat (835 bâtiments pour 4,5 millions m<sup>2</sup>) soit pris en location (388 bâtiments pour 2,9 millions m<sup>2</sup>).

Pour les fonctionnaires fédéraux, soit elle loue des bureaux de qualité, soit elle intervient en tant que maître d'ouvrage. Lors de la location d'espaces de bureaux, les besoins spécifiques de ses clients sont au centre de ses préoccupations. Dans le cas d'une construction, une attention particulière est accordée à la qualité architecturale de l'édifice. Cette qualité s'évalue, entre autres, en termes de fonctionnalité du bâtiment, de durée de vie envisagée, de qualité esthétique et d'implantation urbanistique au sein de l'environnement existant, de coût, de frais d'entretien et d'utilisation durable de l'énergie.

La Régie des Bâtiments garantit également la mise en valeur du patrimoine architectural et historique de l'Etat belge constitué de nombreux édifices remarquables, tels que le site du Cinquantenaire composé des Musées royaux d'Art et d'Histoire, du Musée de l'Auto (Autoworld) et du Musée Royal de l'Armée et d'Histoire militaire. Elle veille au maintien en état de ces monuments et bâtiments historiques, reflet de notre histoire et de notre culture, vitrine de prestigieuses collections d'œuvres d'art et témoins architecturaux d'exception.

Depuis plusieurs années, son savoir-faire ne cesse de s'étendre notamment dans les domaines de la restauration et de l'entretien du patrimoine fédéral dont elle assure la gestion. Ainsi, année après année, différents édifices et monuments de grande valeur retrouvent leur lustre d'antan, tels que le Théâtre Royal de la Monnaie, le Palais des Académies, le Musée des Instruments de Musique, les Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique, la Tour japonaise, le Pavillon Chinois, le Palais des Beaux-Arts...

La Régie des Bâtiments remplit également les engagements contractés par l'Etat belge en matière d'infrastructure vis-à-vis d'institutions internationales, comme les Ecoles européennes (Commission européenne) ou le Conseil de l'Union européenne.

Grâce à la qualité de ses prestations, de ses services et de son savoir-faire unique et spécifique dans différents domaines comme la construction, la restauration, la stratégie et la gestion immobilière, la Régie des Bâtiments est la partenaire de référence de l'Etat fédéral.

## Réalisation

Editeur responsable : Régie des Bâtiments - Service communication

Avenue de la Toison d'Or 87 bte 2 - 1060 Bruxelles

Tél. : +32(0)2 541 70 66 - Fax : +32(0)2 541 70 70

presse@regiedesbatiments

www.regiedesbatiments.be

www.nouvellesprisons.be

Photos : Arch & Teco, Régie des Bâtiments, Archives de l'État Gand

Avril 2015

Dépôt légal : D/2015/10945/04

